

Réseaux et espaces économiques transétatiques

Emmanuel GRÉGOIRE

Des réseaux marchands très dynamiques animent les grands courants d'échanges qui s'opèrent à travers l'Afrique de l'Ouest. Ces réseaux présentent une structure organisationnelle originale qui répond à des impératifs économiques mais aussi à un objectif d'extension géographique de leurs affaires : l'accumulation des commerçants africains ne se dissocie pas d'un lent processus d'extension spatiale de leur activité. La reproduction élargie du capital marchand est en effet toujours associée à une emprise spatiale croissante sur les espaces d'échange sans que les réseaux y perdent leur ancrage local et leur cohésion sociale. De nombreuses villes ouest-africaines accueillent ainsi des représentants des grandes communautés marchandes que sont les Haoussa, les Igbo, les Dioula, les mourides, voire les artisans-bijoutiers touaregs à tel point que ces groupes forment de véritables diasporas étroitement liées à leur région d'origine.

L'inscription spatiale des réseaux de commerce africains se fait désormais simultanément à l'échelle régionale, nationale, transfrontalière et intercontinentale. Elle se concrétise par l'installation de correspondants, de dépendants, de courtiers, de logeurs, d'acheteurs-collecteurs, de revendeurs permanents, de rabatteurs et de coxeurs pour le commerce des produits agricoles (placés à l'entrée des marchés, ces derniers sont chargés d'inciter les paysans à vendre leur récolte à leur patron). Si villes et campagnes s'insèrent dans une stratégie spatiale globale, les premières sont le lieu privilégié où se gère l'occupation de l'espace commercial, où se concentrent les infrastructures et les supports matériels et financiers des activités marchandes, et vers lesquelles convergent les informations. De nombreux centres urbains (Bobo-Dioulasso, Kano, Kolda, Korhogo, Malanville, Maradi, Parakou, etc.) doivent ainsi leur essor à l'implanta-

tion des centres névralgiques des réseaux de commerce¹. Ces derniers ont contribué au peuplement et au dynamisme économique de ces villes qui sont devenues des points de convergence et d'interconnexion entre réseaux marchands ou des étapes importantes dans la circulation des marchandises en raison de leur situation géographique : proximité d'une ou plusieurs frontières, carrefour routier, dernière étape avant la traversée du Sahara (comme Agadès, Gao ou Tombouctou).

Pour appréhender la diversité de ces circuits d'échanges ouest-africains et les réseaux économiques et sociaux qui les sous-tendent, nous prendrons l'exemple du Niger. Sa situation géographique, fruit de l'arbitraire des découpages coloniaux, confère à ce pays un statut géopolitique et commercial original dans la mesure où il demeure un espace d'échanges à la fois à courtes et longues distances et dont les centres de gravité se situent hors de son territoire² : les espaces économiques réels nigériens ne correspondent en effet pas au cadre national mais en dépassent largement les frontières pour toucher l'univers haoussa (Nigeria), l'Afrique noire francophone (Burkina Faso, Bénin, Togo et Côte d'Ivoire) et le monde arabe (Algérie et Libye).

Dans le cadre de leur activité, les commerçants nigériens comme beaucoup d'autres opérateurs africains ont tissé de nombreux réseaux aux ancrages spatiaux multiples qui traduisent un mouvement perpétuel de conquêtes de nouveaux marchés. Cette stratégie a été favorisée à partir des années 1980 par le retrait de l'État de la sphère marchande sous la pression du libéralisme (abolition des monopoles commerciaux étatiques, libéralisation des échanges, etc.). L'analyse distinguera quatre types d'organisation : des réseaux présentant une structure en « filet » comme l'illustreront les échanges entre le Niger et le Nigeria, des réseaux en « étoile » pour lesquels nous nous appuyons sur le cas des marchands adéraoua de Niamey, des réseaux en « chapelet » caractéristiques du commerce à longue distance comme le négoce transsaharien et des réseaux « bipolaires » propres aux échanges qui s'intensifient entre l'Afrique noire et la péninsule Arabique (Djeddah et Dubaï).

1. E. Grégoire, P. Labazée, « Mobilité marchande et urbanisation : les cas de Korhogo (Côte d'Ivoire) et de Maradi (Niger) », *Cahiers des sciences humaines* vol. 29, n° 2-3, Orstom, 1993, p. 527-546.

2. Cl. Raynaud, « Trente ans d'indépendance », in « Le Niger. Chroniques d'un État », *Politique africaine*, n° 38, Paris, 1980.

Un maillage en filet : les réseaux marchands et financiers entre le Niger et le Nigeria

Le Nigeria joue un rôle essentiel dans l'économie du Niger comme dans celle de ses voisins béninois et camerounais sans qu'il soit possible de départager les avantages et les inconvénients d'une telle situation. Seule certitude, l'intensité de leurs échanges commerciaux est tributaire des mesures économiques et monétaires prises par le puissant Nigeria.

De multiples facteurs expliquent le dynamisme des échanges nigéro-nigériens tels que l'enclavement du Niger étroitement dépendant du Sud pour son approvisionnement (c'est le cas aussi du Mali et du Burkina Faso par rapport à la Côte d'Ivoire et au Ghana), leurs complémentarités agropastorales (le Nigeria, comme le Ghana, est importateur de bétail et exportateur de céréales), leur différence de taille et de potentiel des marchés (le Niger compte plus de 8 millions d'habitants, le Nigeria près de 130 millions), leurs disparités de politiques économiques (politique douanière, de subvention, de protection, etc.) et leur appartenance à des zones monétaires distinctes, ces deux derniers aspects jouant également dans le dynamisme des flux entre le Ghana et ses voisins burkinabé, togolais et ivoirien et la Gambie et le Sénégal. Tous ces éléments sont pour les opérateurs nigériens et nigériens autant d'opportunités de négoce qu'ils s'empressent de saisir, quitte à verser dans la contrebande. Les réseaux transnationaux qu'ils ont patiemment tissés reposent donc sur une forte imbrication économique régionale mais aussi géographique (leur frontière s'étend sur plus de 1 600 kilomètres) et humaine : leurs populations haoussa, peule, béri-béri et kanouri ont un passé séculaire de relations ténues si bien qu'elles constituent les éléments interdépendants d'un même ensemble social, linguistique, culturel, religieux et, d'une manière plus générale, d'une même civilisation à l'histoire commune.

Kano, Sokoto et Maïduguri sont les grands pôles économiques du nord du Nigeria et des centres de commerce actifs tournés à la fois sur leur arrière-pays rural et sur la satisfaction des besoins d'une population nombreuse : Kano a dépassé le cap des trois millions d'habitants tandis que Sokoto et Maïduguri comptent chacune plus d'un demi-million d'habitants. Outre leur rôle marchand, ces villes possèdent des industries de production de cigarettes, de fertilisants, de biens agroalimentaires, de textiles, de parfums, de boissons, de matériaux de construction, de produits pharmaceutiques et de biens de consommation courante. Tous ces produits ainsi que ceux des secteurs agricoles (céréales, igname) et pétroliers (carburants) inondent les marchés du Niger comme ceux du Bénin dont ils constituent les principales importations.

Reliées au Nigeria par un bon réseau routier et situées au cœur de zones peuplées et économiquement actives, les villes de Maradi, Birnin-

Konni et Zinder constituent au Niger de véritables plaques tournantes dans les échanges entre les deux pays. Elles sont le berceau de riches commerçants dont l'activité est tournée vers le Nigeria. Ils y exportent surtout du bétail : les animaux sont vendus sur de grands marchés comme celui de Djibya d'où ils sont expédiés vers les abattoirs de Kano et d'Ibadan afin d'approvisionner Lagos en viande. Le haricot-niébé, second produit exporté, est acheté par des sociétés de Kano et de Kaduna qui le revendent ensuite à des grossistes igbo ou yoruba originaires du sud du Nigeria avec lesquels ils sont en étroite relation. Parmi les autres exportations nigériennes, figurent le souchet, le coton, les oignons, les poivrons de la région de Diffa, les produits maraîchers et les cuirs et peaux destinés aux tanneries de Kano et de Sokoto. Ces exportations portent donc sur des produits locaux à l'état brut et à faible valeur ajoutée.

Maradi et, dans une moindre mesure Birnin-Konni et Zinder, sont aussi des centres de réexportation à destination du Nigeria. Ces mouvements ont débuté pendant la guerre du Biafra qui coupa sa partie septentrionale de ses débouchés sur la mer. Ils portent à présent sur des produits dont l'importation est interdite, le Nigeria entendant protéger son industrie. Ces prohibitions touchent les cigarettes, les tissus wax de fabrication européenne et ivoirienne, les basins et les pagnes asiatiques, la friperie, les chaussures et divers biens de consommation (concentré de tomates, insecticides, piles électriques). Ce transit représente, à l'échelle du Niger, des sommes importantes même s'il a tendance à diminuer, d'une part, en raison de la concurrence du Bénin mieux placé géographiquement pour accaparer la clientèle nigérienne et, d'autre part, de la libéralisation partielle des échanges extérieurs du Nigeria qui a limité les prohibitions. Parallèlement à ces réexportations, un important commerce porte sur les véhicules d'occasion importés d'Europe par le port de Cotonou puis réexportés au Nigeria.

Tous ces négoce transfrontaliers sont animés par des réseaux structurés qui unissent les hommes d'affaires du Niger à ceux du Nigeria et interviennent dans la conclusion des affaires, leur règlement financier et la livraison des marchandises, celle-ci nécessitant le plus souvent le recours à des passeurs réputés pour leur complicité avec les services répressifs ou pour leur capacité à les éviter. Les liens au sein de ces réseaux haoussa reposent sur des relations de confiance, parfois anciennes, où l'islam et ses règles se substituent encore aux techniques modernes du commerce international (contrats, règlements bancaires, etc.). Comme pour les négociants dioula, ces liens religieux mais aussi amicaux, familiaux et professionnels demeurent très prégnants et constituent la base sociale des réseaux commerciaux. Ils sont également cimentés par le sentiment qu'ont leurs animateurs d'avoir une identité commune malgré la frontière qui les sépare depuis plus d'un siècle. Enfin, les riches

commerçants qui s'adonnent aux réexportations de cigarettes ou de tissus, bénéficient de puissants appuis politiques placés au sein des plus hautes sphères de l'État et de complicités locales : ceux qui définissent les règles de l'économie moderne (politique économique, douanière, fiscale, etc.) ou sont chargés de les appliquer (douaniers), sont souvent ceux qui rendent possible leur contournement et en touchent des prébendes.

Comme aux frontières du Ghana, de la Gambie et de la Mauritanie, l'aspect monétaire joue un rôle charnière car ces pays ont une monnaie inconvertible. Le taux de change entre le franc CFA et le naira déterminé par la loi de l'offre et de la demande fixe pour une large part les termes de l'échange entre le Niger et le Nigeria : une sous-évaluation du naira encouragera les exportations nigérianes (par conséquent les importations nigériennes) tandis qu'une surévaluation du naira se traduira par un excès d'importations nigérianes (donc d'exportations nigériennes). Cet aspect monétaire présente à la fois un caractère structurel – l'existence d'un marché des changes parallèle au marché officiel régi par les banques centrales du fait de l'inconvertibilité du naira – et conjoncturel dans la mesure où le cours des monnaies ne cesse de fluctuer sur ce marché noir qui sert de référence aux transactions conclues entre les opérateurs nigériens et leurs partenaires de la zone franc. Le taux de change officiel intervient en effet peu dans ces échanges bilatéraux si ce n'est pour les contrats d'État à État.

Ce marché des changes parallèle joue donc, depuis la période coloniale, un rôle capital dans les échanges entre pays francophones et anglophones. Les grandes villes, siège des riches commerçants et des patrons de change, en constituent les pôles, les bourgades frontalières en sont les relais et les villages de brousse sont autant de points de passage : tout au long de la frontière s'est formé un tissu serré de villes vivant des nombreuses activités légales et illégales qu'elle engendre. Chaque agglomération nigérienne a ainsi une ville correspondante au Nigeria qui est un marché régional et une place de change (le même schéma se retrouve aux frontières du Ghana).

Les cambistes nigériens exercent leur activité dans des conditions plus difficiles que leurs homologues nigériens car elle peut être réprimée avec force comme le fit le général Buhari (décembre 1983-août 1985). Au Niger, cette activité, théoriquement illégale, est exercée à la vue de tous étant donné le rôle capital que jouent les monnayeurs dans les échanges entre les deux pays (les cambistes de Diffa acquittent une patente). Comme dans le négoce, les Nigériens disposent d'une surface financière supérieure aux Nigériens, les modes d'organisation économiques et sociaux de la profession ne diffèrent cependant guère d'un pays à l'autre.

Les officines de change à Kano se concentrent à Wappa, sorte de bourse offrant une grande diversité de devises : dollar, euro, livre sterling et

franc CFA mais aussi livre libanaise (la communauté libanaise y est puissante dans le commerce et l'industrie), rial saoudien (Kano est un point important de départ pour le pèlerinage à La Mecque) et diverses autres monnaies d'Afrique et même d'Asie (comme le baht thaï issu du commerce de la drogue). Les responsables des bureaux de change de Wappa constituent une corporation avec à leur tête un président élu, chargé de défendre leurs intérêts et d'arbitrer les éventuels litiges. Véritables professionnels dont c'est la seule activité, ces cambistes se réunissent tous les matins pour évaluer leurs réserves en devises, s'informer du taux de change pratiqué à Lagos (la principale place financière) et définir le cours du jour. Chaque officine dispose d'agents fixes ou ambulants qui collectent les devises dans la rue ou jouent le rôle de rabatteurs pour leur patron. De même, à partir de Kano, Sokoto et Maiduguri, des réseaux de cambistes se sont tissés vers des villes secondaires (Katsina, Daura, Gusau et Hadejia) et toute une série de bourgades frontalières commercialement actives que les grossistes approvisionnent en nairas. Dans ces localités, le naira est surévalué par rapport au cours des grandes agglomérations car la demande y est soutenue de la part des importateurs de céréales, de ciment, d'hydrocarbures et de produits manufacturés nigériens qui se rendent au Nigeria effectuer des achats.

Au Niger, l'activité est entre les mains d'une quinzaine d'opérateurs des grandes villes qui ont tissé des réseaux « horizontaux » (correspondants-fournisseurs de nairas installés sur d'autres places) et des réseaux « verticaux » composés d'une multitude de dépendants. Ces grossistes organisent le marché des changes en étroite liaison avec leurs partenaires nigériens. Bien que concurrents, ces patrons de change, comme à Kano, s'entendent à la fois pour la fixation du taux et les transferts de devises. Leur activité est organisée, comme dans le commerce, de façon pyramidale. Chaque patron est assisté d'adjoints, souvent des parents, qui gèrent des points de vente sur les marchés, les gares routières ainsi que les villages frontaliers. Ces dépendants se déplacent fréquemment vers les autres villes de change pour transmettre des informations ou transférer des fonds. Ces adjoints disposent de détaillants et de rabatteurs rémunérés en fonction des affaires qu'ils traitent. La stratégie commerciale des grossistes consiste à étoffer leur réseau de dépendants afin d'augmenter leurs points de vente et d'accroître le volume de leurs affaires : la notion haoussa de richesse en hommes (*arzikine mutane*) caractéristique des activités marchandes se retrouve dans le monde des cambistes. Enfin, si les cambistes rendent possibles les transactions, ils s'y impliquent parfois aussi par les prêts qu'ils consentent aux commerçants qui ne disposent pas des fonds nécessaires au financement de grosses opérations comme l'importation de céréales.

Comme pour les échanges marchands, des espaces financiers transnationaux se sont donc mis en place aux frontières méridionales du Niger

selon un maillage très serré en « filet ». Toute cette organisation monétaire sophistiquée échappe aux États, ses acteurs faisant preuve d'une forte complicité et de liens très étroits qui rendent la pratique du crédit possible. Ces espaces marchands et financiers sont interdépendants : à un niveau de hiérarchie d'activités marchandes et financières correspond donc une hiérarchie de villes, l'ensemble répondant à une structure verticale. Par le biais de ces réseaux marchands et cambistes, cette structure verticale est doublée, tant au niveau des acteurs que des villes, par une structure horizontale. Chaque ville nigériane a une « jumelle » de l'autre côté de la frontière même si son importance économique n'est pas comparable : Kano a pour pendant Maradi et Zinder, Sokoto et Illela traitent avec Birnin Konni et Maïduguri avec Diffa. À un niveau moindre, le marché frontalier de Kamba est le pendant de celui de Gaya, Djibya de Dan Issa et Madarounfa, Mai Adoua de Magaria et Damasak de Diffa. Ces différentes agglomérations font donc partie d'un même ensemble économique régional façonné par les réseaux transfrontaliers où commerce et finance sont étroitement liés.

Une situation analogue prévaut à la périphérie du Ghana où les échanges avec le Burkina Faso sont intenses (importations de bétail depuis de gros marchés comme celui de Puytenga qui dessert également Lomé) et rendus également possibles par l'existence d'un marché parallèle des changes. Celui-ci est devenu plus important encore depuis la grave crise politique que traverse la Côte d'Ivoire. Elle a en effet bouleversé de nombreux circuits commerciaux (bétail, kola, produits agroalimentaires et manufacturés, etc.) qui ont dû s'adapter à cette conjoncture nouvelle en accroissant notamment le trafic avec le Nigeria *via* le Bénin et en direction du Burkina Faso et du Mali autrefois approvisionnés par la Côte d'Ivoire. Enfin, aux frontières de la Haute-Casamance (Sénégal), une part importante des populations villageoises vit aussi en partie grâce à la fraude transfrontalière avec la Gambie (véritable État-entrepôt comme le Bénin³), la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry tandis que de gros opérateurs contrôlent le commerce des marchandises et le transport, certaines villes comme Médina Gounass devenant de véritables zones franches⁴ tout en demeurant un foyer important de la confrérie tidjane.

3. Depuis les années 1970, le gouvernement gambien a fortement encouragé le développement des activités de réexportation (notamment de riz) vers le Sénégal et les pays francophones de la sous-région.

4. Le désengagement de l'État sénégalais de la distribution des produits agricoles favorisa les lobbies commerçants.

Un maillage en étoile : le réseau marchand adéraoua

Ce maillage peut être illustré par les réseaux de commerce étendus et diversifiés établis par les Adéraoua, commerçants nigériens haoussaphones originaires du massif de l'Ader (région de Tahoua). Le siège de ces négociants ne réside pas dans cette région mais au cœur du marché à la ferraille de Niamey (Katako) qu'ils contrôlent et qui constitue leur principal lieu de vente.

Sont impliqués dans leur négoce le sud du département de Tahoua producteur d'oignons acheminés vers la Côte d'Ivoire (Abidjan), le nord du Nigeria d'où ils importent des matériaux de construction (Kano, Sokoto) et le Sud algérien (Tamanrasset) où ils achètent des matériaux légers et exportent des produits manufacturés nigériens. Leur impressionnant réseau présente donc un épicentre, le marché de Katako, et de nombreuses villes satellites parfois très éloignées (Tamanrasset est à plus de 4 000 kilomètres d'Abidjan) où sont installées des petites communautés marchandes adéraoua en contact étroit et permanent avec les têtes du réseau résidant à Niamey.

Ces négociants adéraoua disposent de fournisseurs réguliers installés au Nigeria d'où ils importent des matériaux de construction : ces derniers sont probablement avec les céréales un des principaux produits exportés par le Nigeria à destination du Niger (on estime que le premier fournit près de 50 % des besoins du secteur nigérien du bâtiment et des travaux publics nigériens). Les Adéraoua importent ainsi massivement du ciment depuis l'usine de production de Sokoto (le ciment représente la moitié des matériaux provenant du Nigeria) mais aussi du fer, des petites tôles ondulées et des planches achetées à Kano où ils ont des correspondants. Tous ces produits sont écoulés sur le marché de Katako, voire à l'intérieur du pays selon les commandes. En contrepartie de ces flux d'importations, les Adéraoua exportent au Nigeria du haricot-niébé et du bétail.

Pour compléter leur approvisionnement en matériaux de construction, leurs correspondants d'Abidjan leur envoient des produits importés d'Europe (IPN, fer à béton, ciment blanc, etc.) ou fabriqués localement. En contrepartie, les Adéraoua expédient dans la capitale ivoirienne des tonnages élevés d'oignons (plus de 25 000 tonnes chaque année) cultivés en bordure du massif de l'Ader, principale zone de production au Niger⁵. Parfois eux-mêmes anciens producteurs, ils disposent encore de beaucoup de terres sur lesquelles ils emploient des ouvriers agricoles. Pour garantir

5. O. David, *Les Réseaux marchands africains face à l'approvisionnement d'Abidjan, le commerce régional de l'oignon Niger-Burkina Faso-Côte d'Ivoire*, doctorat de géographie, université de Paris X-Nanterre, octobre 1999.

leur approvisionnement, ils pratiquent le crédit de campagne lors de la mise en place des pépinières d'oignons et fournissent les agriculteurs en intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, semences, matériel agricole, etc.) les mettant ainsi en situation d'obligés à leur égard (la récolte est payée en nairas dans certains villages nigériens). À Abidjan, la demande est en effet très forte car les consommateurs ivoiriens apprécient les oignons nigériens⁶, mais les Adéraouas doivent tenir compte des productions burkinabé (zone de Koudougou) et nord-ivoirienne (région de Korhogo) commercialisées par d'autres réseaux : il y a ici concurrence entre réseaux burkinabé (négociants yarsé de Koudougou et de Bobo-Dioulasso ainsi que commerçants de Ouagadougou), dioula du nord de la Côte d'Ivoire et adéraoua du Niger. Ces derniers se sont finalement imposés aux dépens des Dioula qui tenaient initialement ce commerce depuis Bouaké en parvenant à contrôler le marché terminal (Abidjan)⁷.

Enfin, toujours dans le domaine du négoce des matériaux de construction, les Adéraoua de Katako importent d'Algérie des matériaux légers : matériel électrique, plomberie, sanitaires, carrelage, serrurerie, peinture, outillage et quincaillerie, etc. Ces produits sont la contrepartie de marchandises qu'ils envoient à leurs compatriotes installés à Tamanrasset. Depuis Niamey et Birnin Konni, ils chargent des camions de henné, de tabac, de textiles, de vêtements prêt-à-porter, de sandalettes en plastique, de chaussures artisanales en cuir, de bijoux fantaisies achetés au Nigeria, de produits de parfumerie et de beauté, de bibelots, d'articles de décoration, de montres et de divers objets artisanaux ou industriels nigériens. Ces produits sont tantôt revendus à des grossistes algériens, tantôt écoulés au détail sur le souk Soudania de Tamanrasset⁸, tantôt enfin acheminés vers In Salah, Ouargla et Ghardaïa où des Adéraoua les revendent au détail.

Les réseaux de ces marchands de l'Ader sont donc étendus et centrés sur un négoce principal, celui des matériaux de construction. Ils fonctionnent en s'appuyant sur toute une série de petites communautés de compatriotes installés dans les différentes ramifications du réseau : le marché de Katako et le souk Soudania de Tamanrasset, distants de près de 1 800 kilomètres, en sont ainsi deux pôles ; de même Niamey d'une part, et

6. Ces exportations bénéficièrent d'un regain de compétitivité face aux importations européennes (Hollande) après la dévaluation du franc CFA.

7. Depuis la crise ivoirienne, la filière s'est réorganisée : le Ghana qui constitue le second débouché de l'oignon nigérien est un marché trop étroit pour absorber la production auparavant destinée à la Côte d'Ivoire. Aussi, les Adéraoua se sont tournés vers le sud du Nigeria, marché qu'ils connaissent également bien.

8. Ce souk est un marché où les « Soudanais » (Nigériens, Maliens, Nigériens, Ghanéens, etc.) vendent toutes sortes d'objets dont l'Algérie interdit l'importation mais qui y font défaut.

Kano et Sokoto d'autre part ; de même enfin, la région de l'Ader et Abidjan jusqu'à la récente crise politique ivoirienne. Pour rentabiliser leur négoce, ils s'efforcent de trouver des flux de contrepartie à leurs importations de matériaux de construction. Comme tous les circuits commerciaux reposant pour partie sur la contrebande, ces flux et le volume de leurs affaires ne peuvent être quantifiés précisément car les commerçants qui les animent restent discrets sur leur activité redoutant des contrôles fiscaux. Enfin de gros commerçants adéroua ont investi dans le transport pour maîtriser toute la filière.

Un maillage en chapelet : le négoce transsaharien

L'Afrique noire et le Maghreb sont deux ensembles que l'on dissocie à tort, le Sahara étant perçu comme une sorte de mer intérieure faisant obstacle à la circulation des hommes et des marchandises. L'examen de leurs relations montre, au contraire, que le désert a été de tout temps un trait d'union entre ces deux univers qui demeurent intimement liés malgré l'inhospitalité de l'environnement et la naissance d'États-nations modernes : ni le désert ni les frontières ne découragent les commerçants maures, arabes et toubou et encore moins les caravaniers touaregs qui parcourent toujours le Sahara juchés sur leurs chameaux.

Après de longues décennies d'extinction (période coloniale puis années 1960 et 1970), de grands flux marchands relient de nouveau le Sahel au Sud maghrébin, voire le golfe de Guinée à la mer Méditerranée. Ces courants d'échanges transsahariens qui reprennent sur des bases proches des flux précoloniaux⁹ revêtent une certaine ampleur, difficilement chiffrable en raison de leur caractère frauduleux pour la plupart. Ces échanges mettent de nouveau en relation des villes très éloignées, siège des réseaux marchands qui en sont les animateurs : Tripoli est en contact avec Agadès, Zinder, Kano, Faya-Largeau et N'Djamena mais aussi Cotonou. De son côté, Tamanrasset est le siège d'une foire internationale (*Assihar*) importante, organisée depuis 1973, pour encourager les échanges entre l'Algérie et l'Afrique noire.

Chaque année, Tamanrasset est le point de ralliement d'opérateurs algériens d'Alger, d'Oran, de Ghardaïa (commerçants mozabites), de Metili (négociants chaambas), de Ouargla et d'In Salah mais aussi

9. Certes, les convois de camions ont remplacé les caravanes chamelières, mais l'organisation des échanges et leurs acteurs ne paraissent pas être en rupture avec le passé.

maliens de Gao et de Tombouctou, nigériens d'Agadès, de Maradi, de Niamey et de Zinder, nigériens de Kano et de Sokoto et enfin burkinabé, togolais et béninois. À cette occasion, sont acheminés à Tamanrasset du bétail, du mil, de l'arachide, du thé vert, de l'ail, des épices, du henné et des objets artisanaux d'Afrique noire. Ces produits sont échangés – c'est bien le terme car il s'agit de troc – contre des dattes, du sel, des articles artisanaux, des matériaux de construction et des produits manufacturés (électroménager, quincaillerie, etc.), voire subventionnés, bien que ces derniers figurent sur une liste de produits non éligibles (les autorités algériennes dressent une liste de produits dont l'importation et l'exportation sont autorisées durant la foire).

Outre ces flux liés à la foire de Tamanrasset, les marchandises exportées par l'Algérie vers l'Afrique noire sont de trois types : d'une part, il y a des produits issus des productions nationales comme le sel des chotts des régions de Biskra et d'El-Oued destiné à la COMINAK, société minière nigérienne qui utilise ce produit comme réactif pour la production d'uranate (elle importe 4 000 tonnes par an, ce qui représente un marché annuel d'environ 350 à 400 millions de francs CFA). D'autre part, on trouve des biens manufacturés (matériaux de construction, matériel électrique, plomberie, sanitaires, peinture, etc.) ou importés depuis l'étranger (Europe, Asie) et des articles artisanaux (tapis de Ghardaïa, etc.). Enfin, il y a des dattes et des denrées alimentaires (semoule, pâtes alimentaires, sucre, huile de soja, farine de froment, etc.) : pendant de longues années, l'Algérie inonda ainsi le marché ouest-africain de cartons de lait (*lahda*) qu'elle subventionnait et qui étaient exportés en fraude au Sahel avec la complicité des plus hautes sphères de l'État.

En contrepartie, ces produits algériens sont échangés contre du bétail (chameaux, moutons et plus rarement bovins), du natron, de la gomme arabique, des noix de kola, du henné, du souchet, du gingembre, des clous de girofle, du piment, des épices, du sésame, de l'arachide et quelques fardeaux de thé destinés à Tamanrasset, Djanet et In Salah (ce produit provenant d'Asie transite par le Niger depuis les ports du golfe de Guinée). Il y a aussi du mil destiné aux populations sahéliennes (près de 20 000 Nigériens et Maliens habitent à Tamanrasset), des objets artisanaux et surtout des articles de l'industrie nigérienne (chaussures, vêtements prêt-à-porter, parfums, cosmétiques, bijoux, bibelots et même alcools, amphétamines et stupéfiants). Enfin, d'importantes quantités de cigarettes de marques américaines sont introduites illicitement en Algérie par les pistes de fraude qui traversent le désert. L'Algérie ayant interdit comme le Nigeria l'importation de cigarettes étrangères pour protéger sa propre production, les « trabendistes » contournent cette prohibition et approvisionnent le marché intérieur où la demande reste forte : malgré leur prix élevé, les cigarettes américaines demeurent recherchées pour

leur qualité supérieure à celle des marques nationales (ce négoce est aux mains de commerçants arabes).

Les échanges entre l'Afrique noire et la Libye affrontent un environnement plus hostile qu'avec l'Algérie. Les liaisons sont ici longues et difficiles en raison de la traversée du désert du Ténéré. Elles nécessitent des véhicules adaptés, toute une organisation matérielle (réserves d'eau et de nourriture) et une circulation sous forme de convois de plusieurs camions pour se prémunir contre d'éventuelles pannes.

La Libye écoule, en Afrique de l'Ouest, des denrées alimentaires peu coûteuses car subventionnées (riz asiatique, pâtes, farine de blé, semoule, huile de soja, lait en poudre, concentré de tomates, biscuits, etc.)¹⁰ ainsi que des biens manufacturés (tissus, pièces détachées d'automobiles, électroménager, matériaux de construction légers, matelas, tapis, couvertures en laine, etc.). Quelques véhicules tout-terrain et des camions sont aussi revendus en Afrique noire : un négoce de véhicules administratifs volés en Libye s'est en effet développé, des filières arabes et toubous les écoulant au Niger, au Mali, au Tchad et en Mauritanie (des chameaux sont échangés contre des camions de dix tonnes à six roues motrices, équipement qui explique que des exportateurs nigériens de bétail soient devenus de grands transporteurs sahariens).

En contrepartie, la Libye importe d'Afrique noire du henné, des épices, du gingembre, des arachides, des clous de girofle, du sésame, du mil (les Tchadiens et les Nigériens qui habitent le Sud libyen en consomment régulièrement), du natron, de la gomme arabique, des pagnes, des tissus luxueux (basin), divers produits nigériens (parfumerie, cosmétiques et pommades) et surtout du bétail, essentiellement des camelins destinés à la boucherie et des moutons notamment à l'occasion de la fête musulmane de l'*Aïd el-Kébir* (leur prix de vente représente deux à trois fois le prix d'achat au Niger). L'insécurité liée à la rébellion touarègue empêche les exportateurs nigériens de bétail de tirer parti des effets de la dévaluation du franc CFA qui redonnait un gain de compétitivité aux productions nationales. Cela explique que les flux soient à présent moins importants que par le passé. Toutefois, des transactions s'opèrent encore et s'effectuent désormais de gré à gré entre opérateurs arabes d'Agadès et de Sabha : les acheteurs sont des commerçants qui font de l'embouche dans leurs jardins ou des bouchers libyens. Ces exportations représentent pour le Niger, chaque année, près de trois milliards de francs CFA, soit plus de dix mille bêtes. Ces exportations donnent souvent lieu à des opérations de troc afin de contourner l'inconvertibilité du dinar. Ainsi, un commerçant libyen installé à Agadès depuis les années 1950 a de la famille à Gatron

10. La Libye n'exporte pas de dattes car sa production est limitée et moins appréciée que celle de l'Algérie.

et Sabha à laquelle il envoie des chameaux. En contrepartie, celle-ci lui fait parvenir des produits libyens qu'il dirige vers son frère installé à Zinder. Ce dernier les écoule auprès des commerçants haoussa de la région ou du Nigeria. Le naira étant inconvertible, ce frère renvoie à Agadès des produits agricoles et manufacturés nigériens qui sont revendus en Libye.

Enfin, comme pour l'Algérie mais de manière beaucoup plus importante, un gros négoce de cigarettes d'origine américaine s'opère depuis le Bénin et le Niger à destination de la Libye. Ce frauduleux négoce est révélateur du maillage en chapelet. Ce commerce à très longue distance, qui relie le golfe de Guinée (Cotonou) aux rives de la Méditerranée (Tripoli), s'appuie sur une série de villes relais (Parakou-Gaya-Agadès-Dirkou-Sabha) qui sont parfois extrêmement éloignées mais soudées par l'action de ses animateurs qui se déplacent de l'une à l'autre. Certaines de ces villes sont de vieilles cités marchandes unies par des relations séculaires (c'est le cas du négoce entre Tripoli-Agadès-Zinder et Kano). Le circuit est le suivant : les cartons de cigarettes arrivent au port de Cotonou où ils sont acheminés par train jusqu'à Parakou puis par la route jusqu'à Agadès qui constitue un point de rupture de charge. Les cartons sont chargés sur des camions à six roues motrices qui traversent le désert du Ténéré jusqu'à Dirkou. De là, ils entrent en fraude en Libye par l'oasis de Toummo où ils sont réceptionnés par les riches commerçants de Sabha avec la complicité des autorités locales et nationales. Les cartons de cigarettes sont alors dispersés à l'intérieur du pays, certains d'entre eux terminant leur périple aux bords de la Méditerranée (Tripoli et Benghazi). Il s'agit là d'un très gros négoce qui porte annuellement sur plusieurs dizaines de milliards de francs CFA. Ces exportations de cigarettes donnent parfois lieu à du troc, les cigarettes étant échangées contre des produits alimentaires et des véhicules de transport. Ce négoce très rémunérateur est enfin assez mystérieux : des hommes politiques haut placés dans l'appareil d'État libyen en tirent profit puisque des personnalités liées au colonel Kadhafi y participeraient. Il est aussi une source de prébendes au Niger : il éveilla des convoitises dans les hautes sphères de l'État où il a été accaparé par les régimes politiques (civils et militaires) qui se succédèrent au pouvoir depuis 1990. Le général Ibrahim Mainassara Baré réorganisa ainsi en 1995 cette filière lucrative au profit d'entreprises qui lui étaient proches.

Dans ces différents négoce, des réseaux très structurés se sont mis en place grâce à la protection de personnalités placées dans les plus hautes sphères des appareils d'État algérien, libyen, nigérien et parfois aussi béninois. Pour ces acteurs, le facteur monétaire constitue une contrainte supplémentaire qui stimule la contrebande : les dinars algérien et libyen sont en effet inconvertibles, ce qui a donné naissance à un marché paral-

lèle qui sert de référence aux transactions effectuées entre les opérateurs maghrébins et africains (celles-ci s'effectuent presque toujours hors du système bancaire moderne). Le cours des dinars sur ce marché noir est inférieur au taux de change officiel, surestimé au regard des performances réelles des économies algérienne et libyenne. L'inconvertibilité de leurs monnaies oblige donc les hommes d'affaires originaires de la zone franc à procéder sous forme de troc pour éviter les problèmes de change.

Dans un cadre législatif et monétaire aussi rigide, il n'est pas surprenant que les échanges s'opèrent de manière illégale : tous ces nouveaux flux transsahariens s'effectuent clandestinement afin de contourner les législations étatiques (interdictions d'importation et d'exportation), de ne pas acquitter de droits de douane le plus souvent exorbitants et d'éviter les problèmes de change. Les grands axes routiers sont doublés d'une multitude de pistes de fraude qui suivent parfois d'anciens axes caravaniers connus des passeurs touaregs et toubou bien que les négociants arabes les empruntent de plus en plus souvent sans recourir à eux.

Ces commerçants arabes, qu'ils soient d'origine algérienne, libyenne, malienne ou nigérienne, contrôlent comme par le passé ces grands flux d'échanges. Tout au long de leur parcours, ils ont installé dans les principales localités de petites communautés qui appartiennent à un même réseau. Toutes participent à son animation en l'approvisionnant en marchandises ou en écoulant celles qu'il leur fait parvenir. Bien ancrés dans les milieux politiques et administratifs du Sud algérien et libyen, ils parviennent à se jouer facilement des législations nationales grâce à des pratiques corruptives : les douaniers, les policiers et les militaires de ces pays ne perturbent pas leur activité moyennant l'attribution de commissions occultes au barème précis. Leur zèle se porte plutôt sur les micro-échanges qui relèvent des commerçants ouest-africains ne disposant pas du capital relationnel indispensable : lorsqu'ils ne parviennent pas à échapper aux contrôles, ils sont alors rackettés (leurs marchandises sont confisquées et ils sont reconduits à la frontière quand ils ne sont pas emprisonnés).

Aux frontières septentrionales du Niger, un marché parallèle des changes régit donc les échanges en raison de l'inconvertibilité des dinars algérien et libyen (ceux-ci se réalisent aussi hors du système bancaire moderne). Les réseaux de change, que ce soit à Tamanrasset, à Sabha ou à Agadès, sont comme pour le Nigeria liés aux circuits commerciaux transfrontaliers. Cette activité n'est toutefois pas aussi visible qu'à la frontière du Nigeria car elle est sévèrement réprimée en Algérie, de lourdes peines d'emprisonnement étant prononcées à l'encontre des contrevenants. Aussi, il n'y a pas à Tamanrasset de véritables cambistes professionnels mais simplement une série d'opérateurs qui font le change au coup par coup en fonction de leurs besoins et des opportunités. Cette

opération s'effectue clandestinement dans l'arrière-boutique de commerçants arabes ou chez eux. Il est indispensable d'être introduit auprès de ces cambistes car ils ne procèdent au change que si une connaissance accompagne le demandeur. Le change se fait aussi sur le souk Soudania auprès de petits agents professionnels ou occasionnels (la demande en devises et notamment en francs CFA y est assez soutenue). La fixation du taux de change entre le franc CFA et le dinar varie quotidiennement : à Tamanrasset, ce sont les plus gros commerçants qui sont les premiers informés du taux pratiqué à Alger. Ils le transmettent ensuite aux autres opérateurs.

Au Niger, ce change parallèle se fait plus librement mais n'a pas la même ampleur. Les opérateurs arabes qui se livrent au commerce frontalier, effectuent discrètement entre eux des opérations selon leurs besoins. Il y a aussi des cambistes professionnels qui ont pignon sur rue comme à la frontière du Nigeria. À Assamaka, dernière place nigérienne avant la frontière, il y a moins d'une dizaine de petits cambistes. Si, à Arlit, l'activité ne se fait que très ponctuellement à la gare routière lorsque des convois de véhicules partent en Algérie, à Agadès, cette activité est par contre assez importante car la ville voit arriver aussi bien des dinars algérien et libyen que des nairas du Nigeria. Outre les opérations que réalisent entre eux les commerçants arabes, quelques boutiquiers du marché aux « tôles » peuvent faire le change tout comme de jeunes vendeurs ambulants. Enfin, il y a une officine à la gare routière qui se targue de manipuler toutes les devises occidentales (euros, dollars, francs suisses, livres sterling), régionales (dinars algériens et libyens, francs CFA, nairas, cédis ghanéens) et du golfe Persique (monnaies de l'Arabie saoudite, du Koweït et du Qatar). La radio et les réseaux de relations du patron l'informent de l'évolution du cours des devises. Pour le naira, il communique par téléphone avec un collègue de Maradi et un agent de Wappa. Pour le dinar algérien, le taux de change pratiqué à Tamanrasset lui est donné par des voyageurs ou par téléphone. Toutefois, il modifie sensiblement le taux en prenant en compte la demande locale qui évolue avec l'arrivée des convois de voyageurs. Sa clientèle est en effet surtout composée de jeunes Africains (Nigériens, Ghanéens, Nigériens, *et alii*) qui partent en migration en Algérie ou en Libye. Par contre, les commerçants libyens le sollicitent rarement car les gains réalisés sur les marchandises vendues à Agadès sont totalement réinvestis en achats de cigarettes.

Autre facette de la mondialisation, d'anciens maillages urbains transsahariens renaissent à présent et l'Afrique du Nord est spatialement réintégrée dans la stratégie des réseaux marchands ouest-africains : les commerçants de Ségou, de Tombouctou, de Gao, d'Agadès, de Faya-Largeau et d'Abéché ont des correspondants à Tamanrasset, In Salah, Ghardaïa, Sabha, Koufra, Mourzouk, Benghazi et Tripoli. Comme aux frontières du

Nigeria, ces localités ont des « jumelles » de l'autre côté des frontières : Agadès est ainsi la ville correspondante de Tamanrasset et Sabha, Assamaka d'In Guezzam (Algérie) et Dirkou de Gatron (Libye). Enfin, il faut souligner que ces échanges transsahariens sont du seul ressort des opérateurs économiques nationaux car il y a peu de commerce officiel entre le Maghreb et l'Afrique noire. Ils se font aussi hors de tout cadre étatique et organisation supranationale : la Communauté des États sahélo-sahariens créée en 1998 (CEN-SAD) à l'instigation du colonel Kadhafi rassemble, depuis l'adhésion du Maroc en février 2001, l'ensemble des États de la sous-région mais n'apparaît pas en mesure de prendre des dispositions concrètes en matière de libéralisation des échanges ou de libre circulation des personnes.

Ce maillage en « chapelet » se retrouve dans des négoce intra-ouest-africains comme celui du bétail : Paul Quarles Van Ufford l'a ainsi clairement montré à propos des négociants du Nord-Bénin et des grands courants d'échanges qu'ils ont tissés entre le Sahel et les régions côtières¹¹. Ces circuits font apparaître une hiérarchie de marchés (marchés de collecte, de regroupements et d'expéditions à longue distance, de relais lors de passage de frontières et marchés d'arrivage situés à proximité des grands centres de consommation) et leur insertion progressive dans des circuits commerciaux étendus qui partent du Sahel pour se terminer à Cotonou, Lomé, Lagos, Accra, etc.

Un maillage bipolaire : le négoce entre l'Afrique noire et la péninsule arabique

Si le négoce entre l'Afrique noire et le Maghreb s'effectue presque intégralement par voie terrestre, il n'en est pas de même s'agissant du commerce qui s'opère entre l'Afrique noire et le golfe Persique : outre la voie terrestre qui relie N'Djamena à Port-Soudan sur la mer Rouge, le bateau mais plus encore l'avion sont ici les moyens de transport privilégiés malgré des coûts parfois élevés qui ne découragent pourtant pas les acteurs. En effet, des flux de marchandises entre les pays du Golfe et l'Afrique noire ne cessent de s'intensifier depuis notamment Djeddah et Doubaï qui constituent des plaques tournantes pour les produits manufacturés européens et asiatiques et sont des villes correspondantes pour Nouakchott, Dakar, Bamako, Kano, Niamey et N'Djamena.

11. P. Quarles Van Ufford, *Trade and Traders : the Making of Cattle Markets in Benin*, Amsterdam, 1999.

Depuis la fin des années 1980, les pays du Sahel et notamment le Tchad, qui constitue un espace transitoire entre l'Afrique noire et le monde arabe (car situé à la périphérie immédiate du Maghreb-Machrek), se tournent de plus en plus vers les États du golfe Persique. Djeddah (Arabie saoudite) et Dubaï (Émirats arabes unis) jouent ainsi un rôle crucial dans la redistribution de produits importés d'Europe et d'Asie. À propos du Tchad, Karine Bennafla¹² a montré que les importations aériennes depuis l'Europe avaient fortement chuté entre 1993 et 1998 (de 4 000 tonnes à 1 200 tonnes) au profit de celles provenant de Djeddah et Doubaï (de 3 600 à 1 200 tonnes). Cette dernière ville rivalise efficacement avec la cité saoudienne grâce à une législation plus souple en matière de fiscalité (création d'une zone franche où les marchandises sont vendues hors taxe alors qu'elles doivent acquitter une taxe de 12 % dans le royaume saoudien) et une politique d'accueil plus favorable aux Africains (délivrance souple de visas alors que l'Arabie saoudite les délivre avec parcimonie car elle est très méfiante à l'égard des Africains soumis à de nombreuses tracasseries administratives).

Ces flux, qui étaient au départ un « commerce de la valise », ne sont plus marginaux et ne se cantonnent pas à présent aux seules périodes de pèlerinage (le *Hadj* et l'*Ouma*). Des commerçants tchadiens kanembou, gorane et boulala ont ainsi délaissé le commerce frontalier avec le Nigeria pour s'emparer des opportunités offertes par ce nouveau négoce qui n'emprunte pas uniquement la voie aérienne : une partie du trafic tchadien avec Dubaï suit, par conteneurs, la voie maritime jusqu'à Douala, puis le rail et la route à travers le Cameroun jusqu'à N'Djamena (une troisième voie consiste à emprunter la voie terrestre entre la capitale tchadienne et Port-Soudan puis la voie maritime jusqu'à un port de la péninsule).

Les produits concernés par ce négoce sont très variés : les marchandises importées en Afrique noire sont pour la plupart d'origine asiatique et n'ont fait que transiter par Djeddah et Dubaï. Dans le premier cas, il s'agit de tissus, de tapis d'Orient (afghans ou iraniens) qui transitent par La Mecque, de bijoux en or, de vaisselle, de matériel électroménager et hi-fi ainsi que de véhicules et de pièces détachées de la marque japonaise Toyota¹³. Dans le second cas, on trouve plutôt du gros matériel tels que des motopompes et des groupes électrogènes, du matériel électronique (ordinateurs, climatiseurs, splits, etc.), du mobilier et de la quincaillerie

12. K. Bennafla, « L'appel des sirènes arabo-persiques (Tchad) », in *Autrepart* « Afrique noire et monde arabe », E. Grégoire et J. Schmitz (éds), n°16, (éd.) de l'Aube-IRD, Paris, 2000, p. 67-86.

13. Au Niger, l'importateur officiel de la marque japonaise est concurrencé par ces importations de la péninsule Arabique.

(carrelage, aluminium, etc.). En contrepartie mais dans des proportions moindres, les pays d'Afrique noire exportent quelques centaines de moutons vers le royaume wahhabite à l'occasion de l'*Aïd el-Kébir* et un peu de gomme arabique. Certes, ces échanges qui se font presque exclusivement par voie aérienne sont dérisoires par rapport à ceux qui s'effectuent avec le Nigeria ou le Maghreb¹⁴. Toutefois, ils témoignent d'un intérêt nouveau manifesté par quelques petits et grands commerçants ouest-africains pour la péninsule Arabique.

Outre le gros négoce, tout un petit commerce qui représente finalement des flux non négligeables mais difficilement quantifiables s'effectue par le biais des pèlerins se rendant à La Mecque ou par des commerçantes qui résident de manière quasi permanente à Djeddah. Dans le premier cas, il s'agit d'un négoce portant sur des produits aisément transportables en soute (tissus, tapis, matériel électrique, etc.). Dans le second cas, des femmes (notamment des Nigériennes) apportent en Arabie saoudite des bijoux d'Afrique de l'Ouest et divers produits d'origine européenne (parfums, sous-vêtements, etc.). En retour, elles rapportent des bijoux en or, des parfums et des vêtements qu'elles écoulent par un système de vente à domicile ou sur des lieux de travail et non en boutiques.

Cette ouverture commerciale de l'Afrique noire vers le golfe Persique préfigure un recentrage géopolitique vers le monde arabo-musulman qui se fait aux dépens des anciennes zones d'influence que sont l'Europe occidentale et ses anciennes puissances coloniales, la France et la Grande-Bretagne. Le Nigeria se tourne aussi de plus en plus vers le Moyen-Orient en raison de son appartenance à la Conférence islamique. On peut en effet penser que ce regain d'influence des pays arabo-musulmans au Sahel renvoie à des facteurs pas seulement économiques mais aussi culturels, linguistiques (des commerçants africains parlent l'arabe), religieux¹⁵ et géopolitiques à travers la signature d'accords de coopération bilatéraux : le désengagement des Occidentaux en Afrique symbolisé par la dévaluation du franc CFA conjugué au désir des pays du golfe Persique d'accroître leur influence dans cette zone sont des éléments explicatifs fondamentaux. L'Arabie saoudite et le Koweït ont ainsi une politique d'aide de plus en plus active au Sahel musulman. Celle-ci se traduit par une assistance financière, des dons de vivres et de médicaments et surtout le financement d'infrastructures religieuses (mosquées, médersas et uni-

14. La direction générale des douanes estimait le commerce officiel avec l'Arabie saoudite à 250 millions de francs CFA en 1993. La même source l'évaluait à 972 millions avec l'Algérie et 1 238 millions avec la Libye (le commerce de fraude, évidemment non comptabilisé, est plus important dans ces deux derniers cas).

15. L'islam est le principal moyen d'accroître l'influence des pays de la péninsule Arabique en Afrique (l'Arabie saoudite a fait de réels efforts pour y répandre le wahhabisme).

versités islamiques comme celle de Say au Niger). De son côté, l'Iran ne demeure pas inactif mais préfère adopter une politique d'assistance davantage axée sur la mise en place d'infrastructures sociales comme des cliniques et des dispensaires où les soins sont de bonne qualité et peu onéreux alors que les structures étatiques sont le plus souvent défailtantes.

Conclusion

Si le maillage des villes en filet renvoie davantage à un négoce de proximité, les autres types d'organisation décrits portent sur de longues distances. Celles-ci, et dans une moindre mesure les conditions économiques et naturelles des échanges (obstacles physiques comme la traversée du Sahara), impliquent donc des modes de combinaison spatiale originaux. Elles imposent également des contraintes qui rendent le commerce à longue distance plus solidaire encore que le commerce de proximité : plus les acteurs sont géographiquement éloignés les uns des autres, plus leurs relations doivent être ténues pour garantir la sécurité de l'acheminement des marchandises et leur bon écoulement. Il y a donc une articulation étroite entre le type de commerce (courte ou longue distance) et la structure des réseaux qui les sous-tendent.

Des contraintes extérieures (libéralisation du marché, mesures économiques, événements politiques, etc.) conduisent les réseaux marchands africains à sans cesse développer leurs facultés d'adaptation et à redéfinir leur espace marchand. Se pose alors la question de leur durabilité : ceux qui reposent sur des « économies de coup » ou de *quick money* sont par définition éphémères comme ce fut le cas de « l'affaire du cacao » (exportations de cacao provenant du sud du Nigeria par le Niger *via* Maradi en 1985-1986). D'autres s'éteignent après plusieurs années en raison de l'évolution des marchés comme ce fut le cas du négoce des pagens fabriqués par la Sonitextil : massivement exportés au Nigeria au cours des années 1980, ils ne trouvèrent ensuite plus de débouchés parce que devenus trop onéreux en raison de la forte dévaluation du naira. Par contre, d'autres réseaux se maintiennent sur de très longues périodes comme l'illustre le commerce des céréales entre pays sahéliens et côtiers : les premiers dont la production est presque chaque année déficitaire doivent impérativement importer des céréales provenant des seconds pour assurer l'approvisionnement d'une population sans cesse plus nombreuse.

Les commerçants sont conscients du caractère précaire d'un réseau et de sa possible extinction. Pour y remédier, les plus puissants d'entre eux

s'efforcent d'avoir une pluriactivité qui présente l'avantage de diversifier les filières afin de pallier les éventuelles carences de l'une d'entre elles. Certaines familles constituent ainsi de véritables groupes dynastiques : les Dan Tata de Kano sont parvenus à se reproduire sur plusieurs générations grâce à d'indéniables facultés d'adaptation à un environnement économique en mutation permanente. Cette famille a fait évoluer ses règles de fonctionnement interne, a joué à la fois sur l'économie officielle et parallèle et a établi de nouvelles alliances commerciales dépassant désormais le seul continent africain. Cependant, beaucoup de commerçants n'ont pas le savoir-faire, l'assise financière ou relationnelle suffisante ou plus simplement la « chance » de parvenir à cette diversification et demeurent vulnérables aux aléas du marché. Ce fut le cas d'un grand nombre de traitants d'arachide de l'époque coloniale et des années 1960 qui ont vu leur activité périr après la sécheresse de 1974, les paysans abandonnant cette culture au profit du mil et du sorgho indispensables à leur alimentation. À l'inverse, des réseaux se sont constitués à partir d'une nouvelle filière comme ce fut le cas du commerce des véhicules d'occasion entre l'Europe et l'Afrique noire. Ces nouveaux négoce offrent une forte rentabilité initiale, celle-ci s'érodant avec la multiplication des intervenants : ces « jeunes » réseaux sont donc particulièrement changeants tant du point de vue organisationnel qu'économique. Au fil des ans, ils se stabilisent et ne se transforment alors plus qu'à la marge.

Les réseaux de commerce suivent donc une évolution interne adaptée à leur objectif d'extension géographique. Entrent alors en jeu les relations sociales : l'espace social est large tout comme l'espace géographique. Quelles que soient la dimension et la discontinuité du territoire dans lequel ces réseaux marchands opèrent, l'existence d'un référentiel comportemental commun crée en définitive une cohérence et une unité spatiale. Le territoire marchand du réseau africain s'appréhende alors comme « un ensemble de règles plus ou moins institutionnalisées, plus ou moins codifiées, fondées sur des représentations collectives et qui inscrivent les individus et les organisations dans un cadre commun¹⁶ ». Ce n'est pas tant un système productif qu'un ensemble d'institutions ou de conventions générant des relations économiques particulières entre les organisations et les individus qui en font partie comme nous l'avons vu à propos des échanges entre le Niger et le Nigeria puis du négoce transsaharien. Dans le premier cas, les mouvements d'hommes et de marchandises s'inscrivent dans un espace d'échanges capillaire qui renvoie à un commerce à courte distance (300 kilomètres environ) tandis que, dans le second cas, ces mouvements interviennent dans un vaste espace d'échanges réticulaire

16. O. David, *Les Réseaux marchands africains face à l'approvisionnement d'Abidjan...*, *op. cit.*

caractéristique d'un négoce à longue, voire à très longue distance (plus de 2 000 kilomètres). Mais, dans les deux cas, l'objectif est le même : l'accumulation. Celle-ci paraît plus éparse parce qu'elle concerne un plus grand nombre d'opérateurs dans le premier cas tandis que dans le second elle est accaparée par un faible nombre d'intervenants. C'est là la principale opposition entre commerce à courte et longue distance.

Cette analyse des pratiques marchandes et du modelage de l'espace économique au sein duquel les commerçants interviennent donne aux notions de territoire, d'espaces d'échanges et d'identités marchandes une connotation originale. Les espaces d'échanges africains se dessinent donc spontanément en marge des tentatives d'intégration régionale et sont fondés sur l'existence même de frontières et des disparités économiques et monétaires qu'elles induisent. Les populations ont pris en main ces échanges qu'ils soient de proximité ou à longue distance (les Haoussa contrôlent les flux entre le Niger et le Nigeria, les Arabes ceux entre le Niger et le Maghreb). Ces marchands qui canalisent les flux forment de véritables groupes identitaires, des solidarités extraterritoriales qui parcourent, vivent et pensent l'espace en jouant des opportunités offertes par l'économie moderne. Plus qu'ailleurs, le territoire est, en Afrique, une production sociale alors que dans les pays du Nord il est le résultat d'une volonté politique affichée.

Ces espaces marchands africains s'opposent à ceux tracés par les frontières politiques ou mis en œuvre par les différents pays au sein d'organismes panafricains tels que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ou de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui sont censées encourager l'intégration régionale par « le haut ». La régionalisation véhiculée par les réseaux marchands ouest-africains ne procède pas de ce souci d'intégration mais de l'impossibilité d'opérer « officiellement ». Les dynamiques de régionalisation en Afrique de l'Ouest ne reposent donc pas sur le démantèlement des contraintes frontalières (constitution d'un marché unique, monnaie commune, etc.) comme en Europe, mais sur l'exploitation des opportunités qu'engendre la segmentation des territoires : la porosité des frontières consécutive à la faiblesse et aux défaillances des encadrements étatiques territoriaux constitue un adjuvant aux échanges qui reposent pour beaucoup sur la transgression d'interdits (violations des réglementations étatiques, non-acquittement des droits de douane, etc.).

À la forme nationale et territoriale des États s'opposent des réseaux transnationaux de commerçants et de cambistes si bien que se dessinent deux sortes de zones économiques : des zones légales et des zones économiques réelles, largement transétatiques et illégales. Cette dualité ne doit cependant pas faire oublier qu'il existe de fortes complicités entre les responsables des États et les réseaux marchands et financiers, ces complici-

tés rendant possible l'existence de cette économie, certes réelle, mais parallèle au regard du droit moderne.

Enfin les courants d'échanges transsahariens et à destination du golfe Persique montrent que l'Afrique de l'Ouest opère une large ouverture géopolitique. Désormais, elle s'ancre à un marché mondial qui ne cesse de s'étendre à l'ensemble de la planète. Enfermée dans des problèmes économiques et sociaux durables, elle demeure toutefois économiquement et politiquement dépendante des financements occidentaux mais désormais aussi des pétrodollars de la Libye et beaucoup plus encore des États du golfe Persique.

Grégoire Emmanuel. (2003)

Réseaux et espaces économiques transétatiques

In : Damon J. (dir.), Igué J.O. (dir.) L'Afrique de l'Ouest dans la
compétition mondiale : quels atouts possibles ?

Paris : Karthala ; CSAO, 345-366. (Economie et
Développement). ISBN 2-84586-471-X